Département d'éducation physique
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'INSCRIPTION
À LA SESSION D'HIVER 2006

PÉRIODE D'INSCRIPTION :
DU 7 AU 18 NOVEMBRE ET
DU 28 NOVEMBRE AU 6 JANVIER INCLUSIVEMENT

Inscription

Vous devez effectuer votre inscription à partir du Web, sur ADAGE (Accès au dossier académique et à la gestion des études) le site de consultation de votre dossier d'étudiant (www.ulaval.ca/adage).
Il est possible d'**enregistrer** ou de **modifier** (ajout, retrait, abandon) son choix de cours directement via Internet, à partir de la maison ou d'ailleurs. Ce service d'inscription est disponible de 6h00 à 23h59 tous les jours de la semaine selon les dates fixées au calendrier universitaire.
Vous pouvez également faire votre inscription au Centre multiservices, situé au local 3251, PEPS, aux heures habituelles soit de 12h00 à 17h00.

ÉTAPES À SUIVRE :

- PRÉPARER SON CHOIX DE COURS ET DE SECTIONS

  Pour ce faire, consulter "l'horaire des cours par programme" et prenez en note les numéros des cours et de sections auxquels vous désirez vous inscrire, car ils devront être saisis dans une prochaine étape.

- COMMENCER L'ENREGISTREMENT DE SON CHOIX DE COURS

  Pour débuter votre inscription, cliquez sur le bouton "**Continuer**" qui est disponible sur la page "**Enregistrement de votre choix de cours**".
  Ce bouton n'est visible que pour les étudiants dont le programme permet l'inscription via Internet. Pour les autres, ils devront procéder à leur inscription selon les instructions reçues de leur direction de programme.
  L'inscription se fait à l'intérieur d'une nouvelle fenêtre indépendante et sécurisée. Vous devez d'abord vous identifier au moyen de votre numéro de dossier et de votre NIP (le même que vous utilisé pour accéder à ADAGE). Selon le contexte, il se peut que vous ayez à choisir la session d'inscription ainsi que le programme d'études avant d'atteindre l'écran du choix de cours.

- FAIRE SON CHOIX DE COURS

  Inscrivez le numéro de chacun des cours désirés et cliquez ensuite sur le bouton "**Actualiser**". Si un message d'erreur s'affiche dans le haut de l'écran, vous devrez modifier votre choix de cours en conséquence avant de cliquer à nouveau sur "**Actualiser**". Un mode d'emploi sommaire est disponible sur la page de transaction en activant le lien cliquable "**Aide**".

- INDIQUER SON CHOIX DE SECTIONS

  Si au moins un des cours inscrits comporte plusieurs sections, un nouvel écran s'affichera et vous serez invité à indiquer vos préférences quant aux sections à l'horaire (vous pouvez choisir une seule section si vous le désirez). Cliquez ensuite sur le bouton "**Enregistrer**" pour conserver les sections choisies. Le message **"Données conservées"** indique le bon déroulement de l'opération. Attention, vous devez avoir enregistré vos préférences de sections avant de pouvoir passer à une autre activité. Un mode d'emploi sommaire est disponible sur la page de transaction en activant le lien cliquable "**Aide**".

- REVENIR À L'ÉCRAN DU CHOIX DE COURS

  Cliquez sur le bouton **"Retour au choix de cours"** pour poursuivre votre inscription.

- ENREGISTRER SON CHOIX DE COURS ET DE SECTIONS

  Cliquez sur le bouton "**Enregistrer**" pour effectuer l'enregistrement de votre demande de cours à votre dossier. Le message **"Opération effectuée"** indique le bon déroulement de l'opération. Cliquez ensuite sur le bouton "**Terminer**" pour compléter l'opération et revenir au menu d'ADAGE.

- MODIFIER SON CHOIX DE COURS ET DE SECTIONS

  Vous pouvez à tout moment, durant la période d'inscription, revenir à votre choix de cours pour en modifier le contenu. Un mode d'emploi sommaire est disponible sur la page de transaction en activant le lien cliquable **"Aide"**.
  Le retrait d'une activité se fait en effaçant son numéro de cours ou, si ce n'est pas possible, en sélectionnant la case de la colonne "Abandon" (en période d'abandon sans remboursement). Dans les deux cas, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton "**Enregistrer**" afin de mettre à jour votre dossier. Veuillez noter que, pour la plupart des programmes, le retrait de tous les cours n'est pas permis, puisque ceci équivaut à un abandon de session. Vous devrez, dans ce cas, contacter votre direction de programme pour effectuer cette opération.

- CONFIRMER SON CHOIX DE COURS

  Il est important de vérifier que le choix de cours a bien été enregistré à votre dossier en consultant la page **"Résultat de vos demandes d'inscription"**. Celle-ci est accessible à partir du menu principal d'ADAGE.

- VÉRIFIER LE RÉSULTAT DE SES DEMANDES D'INSCRIPTION

  Le fait d'enregistrer son choix de cours n'implique pas que les cours et les sections désirés seront accordés. Tous les cours sont sujets à une approbation pédagogique et certaines sections possèdent des listes d'attente dû au nombre limité de places. Il est donc conseillé de consulter régulièrement la rubrique **"Résultat de vos demandes d'inscription"** d'ADAGE afin de connaître l'état de vos demandes de cours.

- QUITTER LE SYSTÈME ADAGE

  Il est conseillé d'utiliser le bouton "**Quitter**" pour sortir d'ADAGE et ainsi préserver le caractère confidentiel de vos informations, surtout si vous utilisez ADAGE à partir d'un endroit public (Ex: laboratoire informatique, bibliothèque, café Internet, ...).

Confirmation de l'inscription

Le Bureau du registraire enverra, par courrier, une confirmation d'inscription à toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits. Si vous apportez des modifications à votre choix de cours après avoir reçu votre confirmation d'inscription, c'est sur Adage que vous pourrez en faire la vérification.

Paiement des frais de scolarité

Une lettre du Service des finances accompagnera votre confirmation d'inscription. Cette lettre vous fournira une indication du montant des frais de scolarité que vous devrez payer si vous maintenez votre inscription telle quelle. Ce service émettra et expédiera ensuite un état de compte personnalisé qui tiendra compte des modifications qui auront pu être apportées à votre inscription. Pour la **session d'hiver**, cet avis sera posté vers la mi-février et vous devrez acquitter ces frais de scolarité au plus tard le **lundi 20 mars 2006**.

Cours demeurés en attente

Les places demandées lors de l'inscription qui n'ont pu être accordées demeurent en attente et sont soumises à la personne qui attribue les places. Ainsi, les personnes qui choisiront de s'inscrire à un autre cours parce qu'elles n'auront pas obtenu une place dans un cours devront s'assurer de **retirer le cours en attente car elles pourraient y être inscrites si une place devient disponible et devoir en acquitter les frais**.

Dates importantes pour la session d'hiver

Début des cours	:	lundi 9 janvier
Modification du choix de cours	:	mercredi 11 au mardi 17 janvier (23h59)
Abandon de cours avec remboursement	:	dimanche 22 janvier (23h59)
Abandon des cours sans mention d'échec	:	lundi 23 janvier au dimanche 19 mars (23h59)
Semaine de lecture	:	lundi 6 au samedi 11 mars inclusivement
Congé de Pâques	:	vendredi 14 et lundi 17 avril
Fin de la session	:	vendredi 21 avril
Semaine des examens	:	lundi 24 au vendredi 28 avril

Remarques importantes

Si vous ne désirez pas vous inscrire à la session d'hiver 2006, vous n'avez pas à nous en aviser. Toutefois, après trois sessions sans inscription (incluant la session d'été), votre dossier deviendra inactif et une nouvelle demande d'admission sera alors requise pour que vous puissiez fréquenter à nouveau votre programme.

Bureau de la gestion des études

Pour toutes questions concernant le cheminement de votre programme, vous pouvez contacter :

Hélène Bouchard
Local 2184, PEPS
Téléphone : 656-2131 poste 6012
Courriel : Helene.Bouchard@fse.ulaval.ca

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'INSCRIPTION
À LA SESSION D'ÉTÉ 2006
(Du 1er mai au 11 août)

PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 6 AU 17 MARS 2006
POURSUITE DE L'INSCRIPTION LE 27 MARS

Première période d'été : du 1er mai au 16 juin
Deuxième période d'été : du 3 juillet au 11 août